

GUIDE D'UTILISATION

Identité visuelle - Charte graphique



Les
Bertranges
communauté de communes

CONTACT

Communauté de Communes Les Bertranges
14 Avenue Henri Dunant
58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
03 86 69 69 06 - accueil@lesbertranges.fr

1. L'identité des Bertranges

L'identité du territoire est la trame et le fond de la cohérence de notre attractivité. Ce sont les marqueurs, atouts, particularités de notre territoire qui façonneront son identité et ses valeurs. Cette identité permettra d'être reconnue des usagers, des partenaires et de s'adresser à tous.

1.1 Le logotype - l'Avatar

Plus qu'un simple signe d'identification, le logotype de la Communauté de Communes Les Bertranges est l'élément fédérateur de l'identité visuelle.



Une **feuille de chêne** moderne et verte pour incarner :

- les Bertranges,
- l'innovation et les entreprises innovantes,
- la force de l'arbre,
- l'environnement,
- les terres agricoles du territoire,
- les traditions,
- la ruralité.

3 traits bleus pour 3 **cours d'eau** et les 3 anciennes collectivités

1.2 Le logotype - Déclinaisons



Choix d'une typographie féminine et élégante. Présence du statut de la collectivité dans le cadre d'une communication institutionnelle.



Le statut de la collectivité disparaît dans le cadre d'une communication événementielle.

Il fait place à 3 traits pour retrouver les 3 collectivités qui ont fusionnées.

1.3 L'accroche

Une identité graphique est toujours accompagnée d'une « accroche ». Son rôle est de « résumer » en quelques mots l'identité du territoire et ses richesses...



L'accroche « terre des possibles » exprime l'ouverture sur le monde où tout est possible sur le territoire des Bertranges. L'accroche est positive mais pas restrictive. Elle résume et renforce en quelques mots l'identité du territoire et ses richesses.

2. Utilisation de la charte graphique

Plus qu'un simple signe d'identification, le logotype de la Communauté de Communes Les Bertranges est l'élément fédérateur de l'identité visuelle.

Il devra être présent, dans le respect de ses couleurs et de sa typographie, sur tous les documents imprimés ou produits, avec ou sans fond en fonction de la composition graphique.

2.1 Le logotype - Utilisation proscrite

Pour préserver la force et l'impact de l'identité visuelle de la Communauté de Communes par le biais de ce logotype, celui-ci ne doit en aucun cas être utilisé en monochrome et/ou subir de modifications et/ou déformations.

Le nom de la Communauté de Communes des Bertranges, la typographie, le mode d'écriture et la forme du cartouche sont immuables.

Quelques exemples ci-dessous qui sont des usages incorrects du logotype.



Le logo a des proportions à respecter. Elles ne doivent en aucun cas être modifiées.



Aucun éléments visuel ne doit être rajouté ou supprimé.



Tel qu'il est présenté, aucune modification graphique ne doit être apportée. Aucune ombre, aucun contour.



Tout comme les proportions, aucune inclinaison ne doit être ajoutée.



Le logo est une image. Sa typographie ne doit pas être modifiée.



Aucun changement de couleur autres que ceux présentés dans ce dossier ne sera accepté. Le texte reste noir.

2.2 La Chromie - Les couleurs principales

Le logo se décline en quadri, RVB, blanc et niveau de gris. Il présente différentes nuances. En fonction des supports, le logo s'adapte.



RVB
R : 0
V : 157
B : 153
CMJN ■
C : 85%
M : 10%
J : 45%
N : 0%
#009D99



RVB
R : 0
V : 171
B : 185
CMJN ■
C : 80%
M : 2%
J : 30%
N : 0%
#00ABB9



RVB
R : 0
V : 177
B : 178
CMJN ■
C : 75%
M : 0%
J : 35%
N : 0%
#00B1B2



RVB
R : 149
V : 193
B : 31
CMJN ■
C : 50%
M : 0%
J : 100%
N : 0%
#95C11F



RVB
R : 178
V : 178
B : 178
CMJN ■
C : 0%
M : 0%
J : 0%
N : 40%
#B2B2B2



RVB
R : 88
V : 88
B : 88
CMJN ■
C : 0%
M : 0%
J : 0%
N : 65%
#585858



RVB
R : 87
V : 87
B : 86
CMJN ■
C : 0%
M : 0%
J : 0%
N : 80%
#575756

3. Conditions d'utilisation de la charte graphique

Cette nouvelle identité visuelle doit se retrouver sur l'ensemble de vos supports de communication (affiche, flyer, etc) dès que la Communauté de Communes a un rôle défini dans la structure (subventions, gestion déléguée, etc.). Vous pouvez, à l'exemple de la Communauté de Communes, utiliser la charte graphique sur différents supports tel que :



Un site internet

Un support aujourd'hui incontournable et nécessaire pour communiquer. Ainsi, le site de la Communauté de Communes permet de se renseigner sur les services proposés par la collectivité.

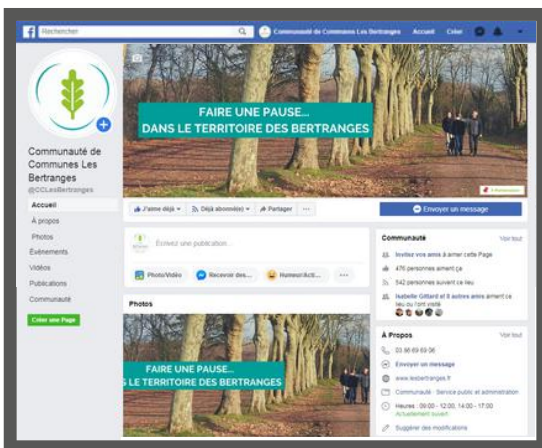
www.lesbertranges.fr

Des supports papiers

Pour la Communauté de Communes, il s'agit d'informer les administrés et valoriser l'action et les projets des élus.

La deuxième édition du magazine communautaire "La Feuille" est sortie en avril 2020 et le 3ème numéro est prévu en octobre de la même année. La fréquence du magazine restera biennuel.

[La Feuille des Bertranges](#)



Les réseaux sociaux

Un outil aujourd'hui très plébiscité par la jeune génération pour se tenir informer. La Communauté de Communes souhaite par ce biais fédérer une réelle communauté sur sa page Facebook et développer sa présence sur d'autres réseaux sociaux pour toucher une cible plus large (LinkedIn & Instagram).

[f @CCLesBertranges](#) [i @lesbertranges](#)

[in @Communauté de Communes Les Bertranges](#)

4. Obtenir l'identité visuelle

Pour obtenir l'identité visuelle complète de la Communauté de Communes, vous pouvez :

- aller sur le **site internet** de l'intercommunalité sur www.lesbertranges.fr, dans la rubrique "Votre Communauté de Communes"
- envoyer un **courriel** à accueil@lesbertranges.fr
- **téléphoner** au 03 86 69 69 06

Pour vous rendre à la Communauté de Communes Les Bertranges :

Siège social

14 Avenue Henri Dunant
58400 La Charité sur Loire

Antenne de Prémery

26 Cour du château
58700 Prémery